

Ghana

Faits marquants

- L'UNHCR a protégé et assisté 50 400 réfugiés et demandeurs d'asile dans le pays.
- Environ 2 000 réfugiés libériens ont regagné leur pays de leur plein gré avec l'aide de l'UNHCR.
- Plus de 1 000 réfugiés, libériens pour la plupart, ont été réinstallés dans des pays tiers.
- La participation des femmes dans les comités s'est améliorée dans tout le pays ; au moins 50 pour cent des membres de comités de distribution des vivres sont à présent des femmes.
- Les effectifs de filles dans les écoles de réfugiés ont atteint 50 pour cent.

Environnement opérationnel

La République du Ghana se distingue par un régime démocratique actif dans une région en proie à l'instabilité. Malgré une forte criminalité urbaine et des luttes de pouvoir dans certaines régions du pays, l'UNHCR et les autres organisations humanitaires présentes au Ghana bénéficient d'un environnement opérationnel favorable. Les réfugiés sont libres de circuler dans le pays et sont protégés par une législation nationale sur les réfugiés. À la fin de l'année 2006, le nombre total de personnes relevant de la compétence de l'UNHCR au Ghana s'élevait à 50 700 réfugiés et demandeurs d'asile : un groupe important de Libériens sur le site de Buduburam, près d'Accra, des réfugiés togolais dans les villes et les villages de la région de la Volta, et des réfugiés de diverses nationalités dans le camp de Krisan, à l'ouest du pays. Les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains vivent pour la plupart à Accra et aux alentours, bien qu'on en recense également un petit nombre à Kumasi, la deuxième ville du pays.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2006, les objectifs de l'UNHCR étaient les suivants : aider le Gouvernement à maintenir un régime de protection internationale favorable ; promouvoir le rapatriement



librement consenti des réfugiés libériens ; offrir une protection internationale et une assistance humanitaire aux réfugiés et aux demandeurs d'asile ; stabiliser l'opération d'urgence mise en place en réaction à l'afflux de réfugiés togolais, arrivés dans la région de la Volta en 2005. L'Organisation s'est également efforcée de sauvegarder les droits des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence par des initiatives de défense de la cause et assimilées. Elle a par ailleurs cherché à améliorer ses dispositifs de préparation aux situations d'urgence et sa capacité d'intervention, dans le cadre d'une approche conjointe entre les institutions des Nations Unies et le Gouvernement du Ghana.

Protection et solutions

Malgré une campagne d'information de masse intensive, comprenant des visites de repérage au Libéria et des visites d'information depuis le Libéria, les réfugiés se sont montrés peu désireux de regagner leur pays. Parallèlement, une

mission d'évaluation conjointe menée par l'UNHCR et le PAM dans le camp de Buduburam a recommandé une suppression progressive de l'aide alimentaire et des services subventionnés, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi qu'un transfert progressif des infrastructures aux autorités nationales.

Des évaluations participatives menées sur chaque site accueillant des réfugiés ont permis de préciser les chiffres et d'établir le profil des personnes ayant des besoins particuliers en matière de protection. Une opération de vérification menée en avril et mai 2006 a révélé qu'environ 50 pour cent des réfugiés togolais enregistrés n'étaient plus là ; on en a déduit qu'ils avaient regagné spontanément le Togo. Bien que la rédaction d'un accord tripartite sur le rapatriement librement consenti des réfugiés togolais ait été entreprise, le texte n'a pas été signé en 2006.

À Accra, l'UNHCR a prodigué une aide juridique et une assistance limitée aux réfugiés et aux demandeurs d'asile urbains, notamment sous la forme d'un accueil dans une structure de transit et d'une prise en charge partielle des frais médicaux.

Les 6 000 demandes d'asile en instance auprès du Comité ghanéen pour les réfugiés n'ont pas pu être toutes examinées, malgré les efforts déployés par l'UNHCR pour former les fonctionnaires chargés de la détermination du statut. En 2005, le Comité ghanéen pour les réfugiés avait accordé le statut de réfugié à la majorité des réfugiés soudanais résidant à Krisan, mais ces derniers n'ont toujours pas reçu les courriers individuels leur confirmant la décision.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : au camp de Buduburam, l'UNHCR a aidé plus de 300 familles vulnérables à réparer leurs maisons en leur fournissant des matériaux de base. Les abris laissés vacants par le départ de réfugiés ont été réattribués à des personnes ayant des besoins spécifiques, tels que les mères célibataires, les handicapés et les personnes âgées. Dans la région de la Volta, tous les Togolais étaient installés chez des familles d'accueil ou

dans des logements loués. À Krisan, l'UNHCR a distribué des bâches en plastique aux réfugiés.

Activités génératrices de revenus : un projet pilote de transformation du manioc et de confection a été lancé au bénéfice de 25 femmes réfugiées. Le PAM et l'UNHCR ont mis en place une initiative pilote conjointe de fumage de poisson dans le sud de la région de la Volta.

Appui opérationnel (aux partenaires) : l'UNHCR a couvert divers coûts opérationnels, frais de gestion et frais de personnel encourus par ses partenaires d'exécution.

Assainissement : au camp de Buduburam, des tracteurs et des remorques fournis par l'UNHCR pour le ramassage des ordures ont permis d'éliminer quotidiennement les déchets solides du camp.

Assistance juridique : avec l'appui technique de l'UNHCR et en collaboration avec le Service ghanéen de l'immigration, le Comité ghanéen pour les réfugiés a enregistré les nouveaux demandeurs d'asile ainsi que la naissance des enfants de réfugiés, et a remis à certains réfugiés des permis de travail ainsi que des titres de voyage délivrés conformément à la Convention. Tous les réfugiés togolais dont l'identité avait été vérifiée ont reçu des tickets individuels en prévision de la délivrance de cartes d'identité de réfugié ou d'attestations en bonne et due forme. L'UNHCR a organisé des formations sur le droit des réfugiés à l'intention de diverses institutions, ONG et associations de la société civile.

Besoins domestiques : des articles non alimentaires ont été distribués aux réfugiés libériens de Buduburam ayant des besoins spécifiques, aux réfugiés togolais, aux réfugiés urbains et aux demandeurs d'asile, afin de maintenir un niveau de vie acceptable. À Krisan, des distributions mensuelles de charbon et de kérosène ont été organisées.

Eau : l'UNHCR a aménagé des puits de forage à haut rendement dans la région de la Volta pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les communautés accueillant des réfugiés. En coordination avec la Compagnie ghanéenne des eaux, un partenaire d'exécution de l'UNHCR a achevé la construction d'une canalisation maîtresse reliant le camp

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% 18 ans
Réfugiés	Libéria	35 700	35 700	51	35
	Togo	8 500	8 500	53	48
	Soudan	600	600	14	13
Demandeurs d'asile	Togo	3 700	3 700	38	33
	Libéria	1 100	1 100	48	77
	Sierra Leone	300	300	45	31
	Côte d'Ivoire	300	300	34	20
	Pays divers	200	200	-	-
Total		50 400	50 400		

de Buduburam au réseau public. Les réfugiés de Krisan ont disposé d'un volume d'eau adéquat grâce aux puits de forage du camp, dont l'eau est régulièrement testée pour éviter toute contamination.

Éducation : à la fin de l'année 2006, environ 10 000 enfants fréquentaient les écoles de Buduburam, et les filles formaient la moitié des effectifs. La communauté de réfugiés libériens a géré et entretenu 50 écoles primaires et secondaires au camp de Buduburam avec une aide limitée de l'UNHCR. Les enfants du camp de Krisan ont bénéficié d'un enseignement gratuit dans l'école primaire du camp. Plus de 1 700 enfants togolais étaient scolarisés dans 40 écoles primaires des villages de la région de la Volta et étaient bien intégrés dans le système scolaire ghanéen. Comme en 2005, l'UNHCR a fourni des manuels scolaires et des uniformes.

Production vivrière : dans la région de la Volta, l'UNHCR a financé des projets de production vivrière au bénéfice de plus de 600 ménages réfugiés.

Santé et nutrition : des soins de santé, une aide nutritionnelle et des soins de suivi ont été prodigués gratuitement aux enfants souffrant de malnutrition dans le cadre du programme d'alimentation d'appoint hebdomadaire. L'UNHCR a distribué un grand nombre de moustiquaires et, avec l'aide du Gouvernement, les dispensaires du camp ont commencé à mettre en place le nouveau protocole de prévention et de traitement du paludisme. Les réfugiés résidant au Ghana avaient accès à des dépistages anonymes et gratuits du VIH ainsi qu'à des traitements anti-rétroviraux dans tous les hôpitaux publics. Dans le cadre d'une action interorganisations, près d'un million de préservatifs ont été distribués aux réfugiés. Dans la région de la Volta, des accords ont été passés avec le Service ghanéen de la santé pour garantir l'accès des réfugiés aux services de santé publics. De plus, les réfugiés ont également bénéficié des soins dispensés par les services médicaux mobiles qui se rendaient dans les villages isolés.

Services communautaires : des services d'orientation et de prise en charge psychosociale ont été prodigués par une ONG nationale à quelque 1 700 personnes (dont 75 pour cent de femmes) à Buduburam. Des protections périodiques ont été régulièrement distribuées à toutes les femmes réfugiées en âge de procréer. Sur le site de Krisan, des efforts ont été consentis pour accroître la proportion de femmes siégeant au conseil communautaire d'aide sociale, de 35 pour cent à 50 pour cent.

Transports et logistique : l'UNHCR et l'OIM ont organisé le rapatriement librement consenti de plus de 2 000 réfugiés libériens, par bateau ou par avion. Des vols ont été affrétés pour transporter les réfugiés vulnérables.

Vivres : le PAM a fourni des vivres à quelque 10 000 réfugiés ayant des besoins particuliers au camp de Buduburam. À Krisan, l'UNHCR a distribué des vivres à 1 700 réfugiés tout au long de l'année. Dans la région de la Volta, une mission d'évaluation conjointe menée par l'UNHCR et le PAM a recommandé la mise en place d'un système d'aide alimentaire ciblée ; dans ce cadre, 3 000 réfugiés togolais parmi les plus

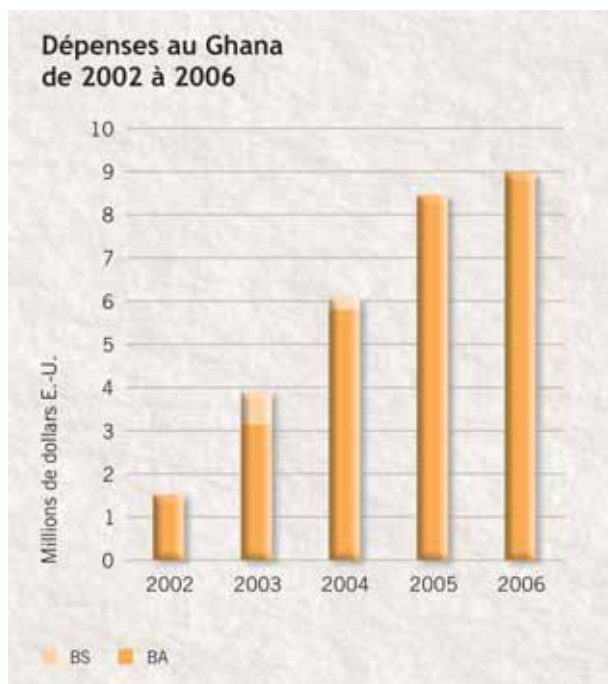
vulnérables ont reçu une ration standard du PAM. D'autres réfugiés ont reçu une ration restreinte de juillet 2006 à janvier 2007. La participation des femmes réfugiées au processus de distribution des vivres était inférieure à 50 pour cent dans la région de la Volta, mais de 50 pour cent à Krisan et de 63 pour cent à Buduburam.

Contraintes

Pour des raisons de sécurité, il a fallu renoncer à faire passer les convois routiers de rapatriement vers le Libéria par la Côte d'Ivoire. La réticence des réfugiés libériens à regagner leur pays peut être attribuée à la longue durée de leur séjour au Ghana et à l'organisation relativement satisfaisante de la vie à Buduburam, ainsi qu'à leur perception négative de la situation au Libéria. De nombreux réfugiés libériens ont encore l'espoir d'être réinstallés, même si les principaux programmes de réinstallation, en particulier aux États-Unis, ont officiellement pris fin. Les réfugiés de Krisan semblent également peu disposés à accepter des solutions durables autres que les réinstallations en groupe.

Informations financières

L'UNHCR a progressivement renforcé son programme annuel au Ghana, dont le budget est passé de 1,5 million de dollars E.-U. en 2002 à 8,5 millions en 2006. Les réductions budgétaires générales en 2006 ont contraint l'UNHCR à hiérarchiser strictement ses activités. Les économies réalisées sur projet pour les réfugiés togolais – après qu'une opération de vérification a révélé une réduction de cette population – ont permis de transférer 250 000 dollars E.-U. au projet de Krisan pour maintenir un niveau d'aide minimum. Les coûteuses opérations de rapatriement par avion et par bateau n'ont pu être financées en raison du faible rythme des retours vers le Libéria.





UNHCR/N. Jehu-Hoyah

Camp de réfugiés de Krisan, où cohabitent des réfugiés de différentes nationalités.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

L'UNHCR disposait d'une délégation à Accra et d'un bureau extérieur à Ho. Il était également présent à Takoradi. En 2006, il employait 45 personnes, à savoir six fonctionnaires internationaux, 33 collaborateurs nationaux, cinq VNU et un membre du personnel détaché.

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a travaillé en étroite collaboration avec le Comité ghanéen pour les réfugiés ainsi qu'avec des partenaires nationaux et internationaux. Le rapatriement des réfugiés libériens a été financé et mis en œuvre conjointement avec l'OIM. Un groupe de travail sur les solutions durables pour les réfugiés a été instauré dans le cadre de l'Équipe des Nations Unies dans le pays. L'UNHCR a joué un rôle clé dans l'établissement des plans d'urgence en prévision d'un afflux de réfugiés en provenance de la Côte d'Ivoire. De concert avec le Centre d'appui régional de l'UNHCR, une étroite collaboration a été maintenue avec le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix et d'autres groupes de la société civile pour promouvoir des activités de soutien mutuel dans les domaines de la consolidation de la paix et de la protection des réfugiés.

Évaluation générale

L'UNHCR a renforcé la mise en œuvre de l'*Agenda pour la protection* dans divers domaines : enregistrement des réfugiés, évaluations participatives, autonomisation des

réfugiés, partenariats pour des solutions durables et préparation aux situations d'urgence. La situation est restée stable à Buduburam, mais les réfugiés libériens renâclaient à regagner leur pays. Après les incidents de 2005 à Krisan, l'UNHCR a renoué le dialogue avec les réfugiés grâce à différentes initiatives, telles que l'orientation régulière en matière de protection et les visites sur le terrain. Dans la région de la Volta, la réduction progressive de l'assistance directe et l'adoption d'un approche axée sur la communauté s'est avérée la meilleure stratégie pour garantir une coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés d'accueil. La délégation de l'UNHCR à Accra a offert des séances régulières d'orientation psychosociale aux réfugiés urbains et a commencé à établir le profil de ce groupe afin de mieux répondre à ses besoins en 2007.

Partenaires
Partenaires d'exécution
Organismes gouvernementaux : Comité ghanéen pour les réfugiés, Département de la protection sociale, ministère de l'Intérieur, Service ghanéen de l'éducation, Service ghanéen de la santé.
ONG : Conseil chrétien du Ghana, Secrétariat catholique national, Service de développement et de secours des Assemblées de Dieu, Société ghanéenne de la Croix-Rouge, <i>Women's Initiative for Self-Empowerment</i> .
Autres : OIM, VNU.
Partenaires opérationnels
ONG : Vision mondiale International.
Autres : FAO, FNUAP, OMS, ONUDI, ONUSIDA, PAM, UNICEF.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.) Budget-programme annuel

Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
11 226 703	2 319 182	6 856 045	9 175 227	8 993 309

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	2 420 358	0
Abris et infrastructures	43 724	15 759
Activités génératrices de revenus	4 216	2 777
Appui opérationnel (aux partenaires)	489 591	33 867
Assainissement	34 920	65 126
Assistance juridique	261 252	3 088
Besoins domestiques	116 951	20 364
Eau	63 517	790
Éducation	191 206	168 602
Production vivrière	63 781	2 899
Santé et nutrition	150 289	46 984
Services communautaires	271 447	138 663
Transport et logistique	854 367	32 734
Vivres	204 559	1 156
Versements aux partenaires d'exécution	658 477	(532 810)
Sous-total opérationnel	5 828 655	0
Appui au programme	3 164 655	0
Total des dépenses	8 993 309	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes		(26 042)
Versements aux partenaires d'exécution		
Paievements effectués	2 190 339	
Rapports reçus	(1 531 862)	
Solde	658 477	
Rapport des années précédentes		
Versements aux partenaires d'exécution		
Dû au 1 ^{er} janvier		537 420
Rapports reçus		(532 810)
Remboursés à l'UNHCR		(5 291)
Ajustements		681
Solde		0